

# REGLEMENT DU RESEAU DES MEDIATHEQUES DE NIORT AGGLO

## ANNEXE 3 – Charte d'utilisation des carrels

### Descriptions de l'espace et usages

Les carrels sont deux espaces de travail situés au premier étage de la médiathèque Pierre- Moinot.

Ils comprennent (chacun) :

- Une table de travail 6 places
- 6 chaises
- Un tableau blanc mural


L'espace « carrel » est dédié au travail personnel ou en groupe. Les cours de soutien donnant lieu à une tarification ne sont pas autorisés.

### Modalités d'accès

Les carrels sont accessibles sur réservation pour des créneaux d'une à deux heures maximum par jour. Pour réserver l'espace, il est nécessaire d'être inscrit au réseau des médiathèques de Niort Agglo. La carte internet proposée par le réseau des médiathèques peut permettre de bénéficier de cet espace.

Les réservations doivent être effectuées auprès du personnel de la médiathèque :

- par internet (formulaire de réservation)
- par téléphone
- à l'accueil de la structure.



Tout mineur de moins de 11 ans doit être accompagné d'un adulte qui doit être présent dans la structure pendant toute la durée d'utilisation de l'espace.

Les carrels pourront être utilisés pour des temps spécifiques de consultation par la direction des bibliothèques et de la lecture publique. Les usagers potentiels seront informés par voie d'affichage.

Cet espace, dédié à l'utilisation sur place des jeux, est accessible gratuitement aux usagers inscrits. La carte internet proposée par le réseau des médiathèques peut permettre de bénéficier de cet espace.

## **Règlement d'utilisation**

Les utilisateurs s'engagent à remettre en configuration initiale le carrel après chaque utilisation, à ranger et à laisser les salles en bon état de propreté après chaque passage.

Tout matériel appartenant à la structure endommagé pendant une séance de pratique doit être remplacé à l'identique par l'utilisateur responsable au moment des faits.

## **Acceptation du présent règlement**

Les utilisateurs reconnaissent avoir pris connaissance de la présente charte d'utilisation.